

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 Novembre 2012

DCM N°12-11-08

Objet : État n° 5 de régularisation des décisions modificatives.

Rapporteur : M. TOULOUZE, Conseiller Délégué

En ce qui concerne le **Budget Principal**, cet état présente un ensemble de mouvements pour un total général de 3.414.304,15€ se décomposant comme suit :

- une section d'investissement d'un montant de -594.150,77€ ;
- une section de fonctionnement d'un montant de 4.008.454,92€.

Pour la section d'investissement, les principaux mouvements en dépenses ou recettes concernent :

- la modification de l'échelonnement des acquisitions dans le quartier de l'Amphithéâtre : 2 394 875€ (compensés par les glissements de crédits concernant la BAM) ;
- l'ajustement de crédits en dépenses et recettes pour le Mettis centre-ville : 633 331€ ;
- la suppression de crédits en dépenses et recettes pour l'évolution du système de régulation des feux du Mettis : -255 000€.

Pour la section de fonctionnement, les principaux mouvements en dépenses ou recettes concernent :

- les participations de la CAF au Contrat Enfance Jeunesse « Petite Enfance » au titre de 2011 et 2012 qui sont désormais perçues par la Ville et reversées au CCAS : 1 630 284€ et 1 643 445€ environ en dépenses et recettes ;
- les redéploiements de crédits entre comptes du chapitre 011 (charges générales) et 012 (dépenses de personnel) pour un solde net de 955 000€ ;

- l'ajustement du remboursement des frais informatiques à Metz Métropole dans le cadre de la mutualisation des services informatiques : 805 000€ ;

- l'entretien des réseaux d'éclairage : 153 700€.

Au sein du **Budget Annexe du Camping**, le seul mouvement concerne une créance éteinte pour 161€ (chèque sans provision d'un débiteur en liquidation judiciaire).

Au sein du **Budget Annexe des Eaux**, le principal mouvement concerne une régularisation de titre à l'encontre de Metz Métropole pour sa participation aux travaux de raccordement de l'Hôpital Robert Schuman : 817 725€ environ (participation HT et non TTC).

Le détail des autres mouvements figurent en annexe.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le projet d'état de régularisation des décisions modificatives présenté par le Maire pour l'exercice 2012, dont le détail est annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE VOTER** ledit état arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	3.753.463,10	639.764,10
Mouvements positifs d'ordre	22.294,59	2.130,67
Mouvements négatifs réels	-4.369.908,46	-255.000,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-981.045,54
Totaux	-594.150,77	-594.150,77

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	5.896.163,61	3.986.160,33
Mouvements positifs d'ordre	2.130,67	22.294,59
Mouvements négatifs réels	-908.793,82	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-981.045,54	
Totaux	4.008.454,92	4.008.454,92

Totaux généraux **3.414.304,15** **3.414.304,15**

BUDGET ANNEXE DU CAMPING

SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	0,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-161,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-161,00
Totaux	-161,00	-161,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	161,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	0,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-161,00	
Totaux	0,00	0,00

Totaux généraux **-161,00** **-161,00**

BUDGET ANNEXE DES EAUX

SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	978.000,00	817.725,75
Mouvements positifs d'ordre	0,00	726,63
Mouvements négatifs réels	-160.274,25	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-726,63
Totaux	817.725,75	817.725,75

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	0,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	726,63	0,00
Mouvements négatifs réels	0,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-726,63	
Totaux	0,00	0,00

Totaux généraux **817.725,75** **817.725,7**

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
Le Conseiller Délégué

Jean-Michel Toulouze

Service à l'origine de la DCM : Service Finances

Commissions : FINANCES

Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Décisions budgétaires

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés : 13

Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE